



Conseil économique
et social

PROVISOIRE

E/1994/SR.17

14 février 1994

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Session de fond pour 1994

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 17e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le 30 juin 1994, à 15 heures

Président : M. BUTLER (Australie)
puis : Mme WAZIR ALI (Pakistan)
(Vice-Présidente)

SOMMAIRE

ACTIVITES OPERATIONNELLES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES AU SERVICE DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT (suite)

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Chef de la section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, bureau DC2-794, 2 United Nations Plaza.

La séance est ouverte à 15 h 20.

ACTIVITES OPERATIONNELLES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES AU SERVICE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT (A/49/204-E/1994/90, A/49/205-E/1994/91, E/1994/34, parties I, II et III, E/1994/35, E/1994/64 et Add.1 et 2, E/1994/84 et E/1994/93)

M. MARUYAMA (Japon), faisant observer que le déclin mondial de l'aide publique au développement (APD) n'a guère de chances de s'atténuer dans un avenir proche, dit que, malgré des difficultés économiques internes, le Japon a accru son APD. Il est indispensable de conserver le système des contributions volontaires car il permet de répondre très soupagement à tout un éventail de besoins et de fins. Dans le même temps, pour que le système des Nations Unies au service du développement puisse disposer d'une base de ressources plus stables, il doit accroître son efficacité afin de prouver son sens des responsabilités aux pays donateurs.

La note de stratégie nationale constitue une base pour un plan de développement complet et cohérent et doit prendre encore plus d'importance; il serait intéressant de savoir si d'autres pays ont eu des difficultés à établir et appliquer de telles notes. Les efforts que le Groupe consultatif mixte des politiques a déployés pour harmoniser les cycles de programmation des diverses organismes de l'ONU doivent être encouragés. Bien que l'approche-programme permette de tirer le meilleur parti possible des ressources existantes, il convient d'améliorer encore les méthodes d'évaluation de ses résultats. Les pays bénéficiaires doivent se charger de l'exécution au niveau national, ce qui garantira la bonne utilisation de l'assistance extérieure.

Le renforcement du système des coordonnateurs résidents, que son pays appuie énergiquement, devrait tenir compte des besoins des pays intéressés; les décisions devraient aussi à l'avenir tenir pleinement compte des expériences et des vues des coordonnateurs résidents. M. Maruyama voudrait des renseignements sur les obstacles à la décentralisation de l'organisation ainsi que sur la nature de la formation fournie au personnel hors siège.

M. SUCHARIPA (Observateur de l'Autriche) dit que vu la diminution des contributions fournies par la communauté des donateurs, il faudra veiller

/...

tout spécialement à mieux coordonner et intégrer les activités opérationnelles; à ce sujet, une série de mesures s'impose. La délégation autrichienne considère que l'approche-programme est très utile pour renforcer la collaboration entre les divers programmes et organismes des Nations Unies. L'Autriche appuie aussi la note de stratégie nationale qui constitue un cadre pour le renforcement de la coopération à l'intérieur du système des Nations Unies.

Ce que l'on entend couramment par exécution nationale doit aussi être la norme pour la mise en oeuvre des activités opérationnelles de l'ONU car elle renforce l'édification de capacité dans les activités des programmes. L'Autriche appuie aussi le renforcement du rôle des coordonnateurs résidents qui devraient faciliter une approche pluridisciplinaire et consulter tous les acteurs. Elle soutient aussi la proposition 20:20 qui répond aux besoins essentiels de développement humain les plus urgents tout en assurant l'utilisation la plus efficace possible des ressources.

Au sujet de la proposition 20:20 présentée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Mme FRECHETTE (Canada) dit que son gouvernement est convaincu que le succès des efforts de développement dépend d'une attention accrue accordée aux dépenses dans le secteur social, particulièrement pour répondre aux besoins essentiels de l'être humain. Ce qu'il faut absolument, c'est savoir comment donner aux priorités en matière de développement humain une définition qui réponde aux préoccupations à la fois des pays donateurs et des pays bénéficiaires. Pour préparer le Sommet mondial pour le développement social, les organes subsidiaires du Conseil économique et social devraient oeuvrer avec les gouvernements membres et d'autres acteurs essentiels pour s'entendre sur des conceptions qui permettent d'axer de plus en plus les efforts sur l'être humain.

Le Canada est un fervent défenseur de la note de stratégie nationale qui constitue le meilleur moyen de faire en sorte que les pays qui bénéficient de programmes non seulement reçoivent ce dont ils ont besoin, mais de surcroît le fassent d'une manière cohérente qui tire le meilleur parti possible des ressources disponibles. Les gouvernements et les représentants hors siège des

institutions de développement des Nations Unies auront à travailler sur ces notes de stratégie nationale. A ce sujet, il faut que les comités qui travailleront hors siège fonctionnent bien. Les coordonnateurs résidents devront aussi veiller à ce que le travail des organismes qui ne sont pas présentes sur place soit pris pleinement en compte. Enfin, la délégation canadienne estime que la réforme de l'ONU dans les secteurs économiques et sociaux fournit à la communauté internationale l'occasion rêvée de mettre l'accent sur les différents pays plus que sur les différents organismes.

M. WISNARMURTI (Indonésie) considère qu'il reste encore beaucoup à faire malgré certains progrès accomplis dans l'application de la résolution 47/199 de l'Assemblée générale. A ce sujet, si la tendance au déclin des ressources affectées aux activités opérationnelles se poursuit, les moyens dont disposent les pays en développement pour atteindre leurs objectifs de développement seront gravement réduits, de même que ceux qui permettent au système des Nations Unies de s'acquitter de sa mission. Il importe donc tout particulièrement que les principaux pays donateurs agissent et s'impliquent de nouveau à ce sujet. Il importe tout autant que les consultations concernant les structures de conduite et de financement des activités opérationnelles soient entreprises dans un esprit de partenariat et de dialogue constructif. Au sujet de la résolution 47/199 de l'Assemblée générale, M. Wisnarmurti souligne qu'il est indispensable que l'Organisation renforce l'efficacité de ses activités opérationnelles si elle veut pouvoir jouer correctement son rôle. A ce sujet, des mesures de réduction des dépenses administratives s'imposent. La délégation indonésienne se félicite des efforts déployés par le Comité mixte des politiques pour définir des objectifs en vue de l'accroissement du nombre des locaux communs et du regroupement des services administratifs. Il faut aussi s'occuper d'harmoniser les cycles de programmation des divers membres du Comité avec ceux des plans, des stratégies et des budgets de développement des pays bénéficiaires.

La délégation indonésienne appuie le recours accru à l'approche-programme mais estime qu'il faut mieux faire connaître cette approche ainsi que les avantages qui peuvent en découler. L'adoption par l'ONU de l'exécution nationale comme norme centrale de ses activités opérationnelles

mérite d'être saluée. Le rôle joué par l'ONU dans la fourniture d'une assistance technique aux pays en développement et les moyens qui lui permettent de le faire doivent être encore renforcés de sorte que cette décision puisse se traduire dans la réalité. C'est la raison pour laquelle on doit continuer à veiller en premier lieu à renforcer le fonctionnement du système des coordonnateurs résidents.

Mme WAZIR ALI (Pakistan) dit que l'amenuisement continu des moyens financiers mis à la disposition du système des Nations Unies et l'impossibilité d'en prévoir le montant pourraient mettre en danger les initiatives prises par les gouvernements démocratiques nouvellement en place. La diminution des ressources affectées au développement et l'accroissement des financements pour les secours d'urgence sont le résultat non seulement de choix politiques de la part des donateurs, mais aussi d'une évolution de l'ordre des priorités. A ce sujet, il serait utile de disposer de données précises sur les avantages que les programmes de développement et d'assistance d'urgence présentent pour chaque pays donateur.

Il est à craindre que les conseils d'administration des fonds et programmes des Nations Unies qui viennent d'être restructurés soient de plus en plus dirigés par les donateurs. Le succès de tout programme suppose la participation tant des donateurs que des bénéficiaires et ces derniers doivent participer pleinement à toutes les décisions prises par les conseils d'administration. Des programmes d'assistance au développement qui seraient dirigés par les donateurs non seulement déformeraient les objectifs de développement des pays intéressés, mais aussi gaspilleraient gravement des ressources déjà maigres.

Mme Wazir Ali fait observer que c'est aux gouvernements bénéficiaires qu'il incombe principalement de préparer les notes de stratégie nationale. Les documents établis par les organismes des Nations Unies, quelque bien intentionnés qu'ils soient, ne peuvent se substituer à la direction par un gouvernement de sa propre économie. En outre, bien que l'approche-programme soit essentielle au succès du développement, elle met à l'épreuve tout le système des Nations Unies car elle nécessite une coordination à l'intérieur de ce système, d'une part, et avec les priorités nationales, d'autre part.

Jusqu'à présent, la délégation indonésienne n'a guère vu de manifestations de la première activité.

M. CAMARA (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)) dit que les activités opérationnelles au service du développement sont de la plus haute importance pour la FAO qui met en oeuvre chaque année des activités de coopération technique dont le montant dépasse largement 300 millions de dollars E.-U. Ces activités visent à améliorer la sécurité alimentaire par une production accrue d'aliments et l'amélioration de l'accès à ceux-ci. La population rurale constituant plus de la moitié de la population mondiale et près des deux tiers de celle du monde en développement, les activités opérationnelles de la FAO doivent être destinées principalement à ceux qui vivent de l'agriculture et particulièrement aux pays à faibles revenus qui souffrent de déficit alimentaire. Un important programme nouveau a récemment été approuvé pour accroître la production alimentaire et renforcer la sécurité alimentaire de ces pays. On a aussi approuvé une structure affinée qui permettrait au Siège de disposer d'une base consolidée pour fournir des services directs aux pays membres de la FAO en les aidant dans le domaine des politiques, de l'investissement et de la mise en oeuvre d'opérations hors siège ainsi que des moyens techniques décentralisés accrus aux niveaux régional et sous-régional, qui permettraient un accès plus direct à l'expérience et aux compétences techniques de la FAO dans les domaines techniques. Des ressources financières suffisantes devraient être assurées pour une telle assistance.

La FAO appuie pleinement l'approche-programme et l'exécution nationale. Néanmoins, il faut que le travail soit mieux réparti entre les institutions spécialisées et qu'il soit fait appel plus largement à elles et particulièrement à leurs services d'appui technique à tous les stades des programmes et des projets exécutés par les gouvernements. Recherchant la durabilité, la FAO utilise de plus en plus les moyens nationaux existants dans ses programmes et ses projets.

Bien que le PNUD demeure l'un des principaux partenaires de la FAO dans le domaine du développement et continue de fournir la majeure partie des fonds pour les projets, sa part dans l'assistance totale fournie par la FAO en 1993

/...

a fortement diminué et les perspectives n'annoncent aucun changement de tendance. La FAO regrette que le financement des activités principales du PNUD soit globalement insuffisant, ce qui entraîne une réduction des CIP de pays.

Des mesures heureuses ont été prises pour instaurer une collaboration plus solide et un dialogue plus systématique avec le PNUD dans divers domaines, surtout celui de la sécurité alimentaire. La FAO établit aussi une monographie à l'intention du PNUD sur les édifications de capacité nécessaire au développement durable de l'agriculture, des pêches et des forêts. Le caractère tripartite des programmes du PNUD devrait avoir pour résultat qu'un appui technique adéquat soit obtenu des institutions spécialisées dont l'intervention dans les activités du PNUD non financées par les ressources principales de celui-ci devrait être recherchée. La FAO est prête à développer sa collaboration avec le PNUD à ce sujet.

La FAO préconise aussi une collaboration plus étroite avec le Bureau des services d'appui aux projets (BPS) qui devrait la conduire à intervenir davantage dans les activités de celui-ci par l'intermédiaire de ses services techniques et de ses services directs liés aux apports. Rappelant les dispositions pertinentes de la résolution 48/162 de l'Assemblée générale, M. Camara souligne que le Programme alimentaire mondial a été conçu et créé conjointement par l'Organisation des Nations Unies et la FAO et que les décisions relatives à la direction future du PAM doivent être prises par les deux organisations. La résolution confie au Conseil économique et social, au sujet des programmes et des fonds, un rôle accru de formulation des politiques que celui-ci, la FAO l'espère, partagera avec son Conseil en ce qui concerne le PAM. Il importe que le PAM continue d'avoir recours aux experts de la FAO afin d'établir un lien entre l'aide alimentaire et les questions plus générales de sécurité alimentaire et de développement agricole. La FAO entend donc collaborer étroitement à l'élaboration du projet de résolution prévu dans la résolution 48/162. Le texte qui résultera fournira à son tour des éléments pour l'adoption d'une résolution parallèle à la Conférence de la FAO, en novembre 1995.

Mme Wazir Ali (Pakistan) prend la présidence.

M. KUDRYAVTSEV (Fédération de Russie) dit que son gouvernement attache une grande importance au renforcement de l'efficacité des activités opérationnelles de l'ONU en vue d'un développement humain durable. A cette fin, il est nécessaire d'améliorer encore la coordination interinstitutions tant au Siège qu'hors siège. Il faut pour cela renforcer les fonctions de coordination du Groupe consultatif mixte des politiques et du Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations (CCQPO). Un autre outil efficace est constitué par le système des coordonnateurs résidents. Il est nécessaire de renforcer les comités de coordination hors siège afin d'harmoniser les cycles de programmation et d'améliorer le mécanisme de préparation des stratégies nationales, avec la participation active des représentants hors siège et des coordonnateurs résidents. L'utilisation plus fréquente de locaux communs renforcerait la coordination et la coopération interinstitutions et réduirait les coûts administratifs.

Le perfectionnement et la consolidation de l'approche-programme et de l'exécution nationale représentent des moyens importants d'accroître l'efficacité des activités opérationnelles. La délégation russe appuie l'idée d'une approche-programme individualisée liée aux plans et ordres de priorité nationaux et prend note avec satisfaction des résultats obtenus dans ce domaine. Afin de développer l'exécution nationale, il faut veiller de plus près à la création de moyens nationaux dans les pays bénéficiaires. Les programmes conjoints en matière de mise en valeur des ressources humaines, de protection de l'environnement et de lutte contre le VIH/SIDA constituent de bons exemples d'amélioration réelle de la coopération interinstitutions.

Une approche globale à l'idée de développement humain durable est nécessaire d'urgence. Le caractère pluridisciplinaire des activités que cette idée suppose pourrait inciter les institutions des Nations Unies à conjuguer leurs efforts pour assurer un développement orienté à orientation sociale respectueux de l'environnement et créer une large base pour l'élaboration de nouvelles approches à la coopération multilatérale. Celles-ci doivent reposer sur la reconnaissance mutuelle des intérêts nationaux, le partenariat économique, l'accès équitable aux marchés et le principe selon lequel les

Etats sont responsables de leur politique économique. La délégation russe estime elle aussi que le travail doit être réparti rationnellement entre l'ONU et les institutions de Bretton Woods, d'autres organisations multilatérales et des groupes non gouvernementaux qui s'occupent d'assistance technique, en fonction des avantages comparés de chacun.

En cherchant à donner aux organes directeurs du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF des formes et des méthodes de travail optimales, il importe d'adopter une attitude souple et pragmatique, particulièrement au cours de la première année de transition. Une analyse globale des activités de ces organes aura lieu en 1995 et des ajustements seront apportés si nécessaire.

La délégation russe estime comme d'autres qu'il est nécessaire de conserver le système des contributions volontaires et, en même temps, d'utiliser plus efficacement les ressources financières, ce qui compensera en partie le manque de fonds. Elle appuie les efforts déployés par l'Administrateur pour mobiliser des ressources supplémentaires.

Une approche globale intégrée et universelle à l'égard de la coopération internationale au service du développement, y compris des activités opérationnelles, est nécessaire. La délégation russe est satisfaite que le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP aient intensifié leurs activités consacrées aux problèmes des "économies en transition", particulièrement pour créer et renforcer les fondements institutionnels, législatifs et gestionnels des économies de marché, développer l'esprit d'entreprise, intensifier les relations économiques extérieures, attirer les investissements extérieurs et réduire les coûts sociaux des réformes de marché, particulièrement ceux qui sont supportés par les groupes les plus vulnérables de la population. A ce sujet, elle salue la décision du Conseil exécutif de l'UNICEF de créer un groupe spécial chargé des problèmes des pays en transition; elle espère que la Division pour l'Europe et la Communauté d'Etats indépendants du PNUD seront prochainement transformées en bureau régional.

M. Butler (Australie) reprend la présidence.

M. ANSARI (Inde) dit que le but des activités opérationnelles du système des Nations Unies est un partenariat qui favorise l'autonomie individuelle et collective par l'édification endogène de capacités dans les

/...

pays en développement. On attend du système des Nations Unies qu'il reste conscient des missions particulières attribuées au partenariat par une série de résolutions de l'Assemblée générale. La délégation indienne relève que des efforts considérables ont été déployés pour améliorer la conduite des affaires des fonds et des programmes des Nations Unies, conformément à la résolution 48/162 de l'Assemblée générale, et se demande si tout autant d'efforts ont été faits pour assurer un financement plus stable, plus prévisible et mieux assuré. Il est temps d'insister non plus sur des redéfinitions théoriques mais sur une action concrète qui favorise la croissance et le développement durables dans les pays en développement.

Aucun mécanisme nouveau de financement ne réussira sans une volonté politique de mettre en commun sur une base plus équitable des ressources mondiales qui ne cessent de s'amenuiser, de sorte que les mesures sociales soient optimales dans l'ensemble du monde. Des propositions novatrices, par exemple la proposition 20:20, qui ne créent pas de ressources supplémentaires, risquent même d'aboutir à des réductions et ne bénéficient pas d'un consensus. L'Inde a accru sa contribution à la dernière conférence d'annonces de contributions. Il est regrettable que le financement des activités principales ait nettement diminué pour cette année.

La délégation indienne est préoccupée aussi par les tentatives d'atteinte aux principes de souveraineté, d'universalité, de neutralité et de partenariat. Il est demandé aux pays en développement de concevoir leurs politiques intérieures en fonction de critères sans grand rapport avec leurs besoins; en outre, alors que des conditions sont imposées aux pays en développement, les obligations des pays développés sont passées sous silence. La délégation indienne s'inquiète particulièrement de ce qui semble une tentative pour déterminer les contours de la coopération internationale future. Les diverses responsabilités et les limites aux obligations internationales héritées du passé doivent être évaluées avant d'être présentées comme des mesures pour l'avenir. Seule une croissance économique soutenue dans les pays en développement, sans aucune restriction ni ingérence extérieure, permettra d'améliorer la protection sociale générale par un niveau supérieur de développement.

/...

Le Rapport sur le développement dans le monde, 1994 laisse de côté des critères quantitatifs reconnus acceptés par les Etats Membres et cherche à formuler à l'encontre de ces derniers des jugements moraux qui reposent sur de nouveaux éléments qualitatifs qui n'ont encore été entérinés par aucune décision ou résolution. Il exploite aussi sélectivement certains chiffres, ce qui le rend incomplet et inexact. On doit en conséquence le considérer comme un simple recueil de vues exprimées par un groupe d'économistes et soumis à l'étude des Etats Membres.

Le volume trop faible des ressources serait mieux assimilé si le soin de décider de leur utilisation était entièrement laissé aux gouvernements bénéficiaires, qui sont les meilleurs juges de ce dont leurs pays ont besoin. Une place excessive accordée aux conseillers extérieurs et aux responsables de programme nuirait à la mise au point de technologie et à la formation d'experts nationaux. Plus ces ressources seront utilisées pour transférer des technologies appropriées, plus on s'orientera vers l'exécution nationale. Les pays en développement qui sont capables d'assurer cette exécution nationale ont aussi les moyens d'évaluer et de surveiller indépendamment les programmes.

Les coordonnateurs résidents ont joué un rôle essentiel dans la coordination des activités de développement et ne devraient pas être embarrassés par d'autres tâches. Enfin, il est trop tôt pour évaluer le fonctionnement des Conseils d'administration qui viennent d'être restructurés. Ils semblent être plus efficaces et il ne fait pas de doute que tous les Etats Membres sont résolus à assurer l'application effective de la résolution 48/162 de l'Assemblée générale.

M. NIE (Chine) dit que sa délégation fait sienne la déclaration faite par le représentant de l'Algérie au nom du Groupe des 77. Elle s'inquiète beaucoup des réductions de programmes et d'activités rendues nécessaires par l'insuffisance des activités opérationnelles au service du développement. Elle espère que le rapport du Secrétaire général reproduit dans le document A/48/940 facilitera une solution rapide de ce problème. Le niveau des ressources disponibles reflète les choix politiques des Etats Membres et aucun mécanisme de financement ne peut par lui-même déterminer les flux d'ensemble de ressources. La responsabilité des pays développés à ce

/...

sujet est plus grande, particulièrement celle des principaux donateurs qui doivent encore accroître leurs contributions destinées aux activités opérationnelles des Nations Unies au service du développement. Si les ressources sont insuffisantes, les activités seront affaiblies et les efforts de restructuration des secteurs économiques et sociaux n'aboutiront pas.

La résolution 47/199 de l'Assemblée générale énonce des lignes directrices harmonisées et globales pour les activités opérationnelles au service du développement. La délégation chinoise espère que toutes les institutions spécialisées du système des Nations Unies enregistreront des progrès substantiels chacune dans son domaine en ce qui concerne l'application de cette résolution et que l'examen triennal des orientations prévu pour 1995 fera état de résultats satisfaisants.

L'objet et l'utilité des notes de stratégie nationale ne sont pas très clairs. La délégation chinoise espère que les organismes respecteront les vœux des Etats Membres intéressés et éviteront de trop s'affirmer. Il reste aux organismes à améliorer la coordination et la décentralisation hors siège. La délégation chinoise ne souhaite pas entendre année après année répéter qu'il faut renforcer la coordination et la décentralisation sans voir de résultats substantiels dans les domaines de la planification et de l'approbation des programmes. La restructuration du Conseil économique et social et des divers programmes et fonds qui exercent des activités hors siège devrait donner davantage de résultats plus importants à l'avenir.

Enfin, la délégation chinoise fait siennes les vues exprimées par le représentant de l'Inde au sujet du Rapport sur le développement humain, 1994.

M. PASHOVSKI (Bulgarie) dit que sa délégation attache une importance particulière au travail préparatoire entrepris par le Conseil au sujet de l'examen triennal d'ensemble des orientations des activités opérationnelles au service du développement de 1995 et pense qu'il sera très utile d'avoir un tableau clair de l'état d'application de la résolution 47/199 de l'Assemblée générale. L'assistance au développement fournie par le système des Nations Unies doit continuer de jouer un rôle majeur dans le développement des pays bénéficiaires. La délégation bulgare s'inquiète donc elle aussi de la tendance à la baisse des ressources disponibles pour ces activités et, à la

/...

lumière de la décision 94/16 du Conseil d'administration du PNUD, espère que des ressources seront trouvées de sorte que les CIP soient rétablis à leur niveau d'origine. Il faut renforcer les activités opérationnelles du système des Nations Unies tout en respectant les principes d'universalité et de non-conditionnalité et le caractère volontaire des contributions qui doivent financer leur coût, en coopération aussi bien avec les donateurs qu'avec les bénéficiaires.

Une évaluation approfondie des progrès accomplis dans l'application de l'approche-programme et de l'utilisation des notes de stratégie nationale est nécessaire. L'approche-programme pourrait créer des possibilités nouvelles de renforcer les moyens dont disposent les gouvernements pour gérer les apports et les activités et inclure l'élaboration des politiques et la définition des ordres de priorité dans les programmes opérationnels, ce qui prolongerait les initiatives dans le domaine du développement. Elle pourrait aussi contribuer à attirer des ressources supplémentaires et les consacrer aux domaines de développement qui en ont le plus besoin. L'exécution des programmes devrait incomber principalement aux gouvernements bénéficiaires. L'exécution nationale et l'approche-programme se renforcent mutuellement et pourraient donc faciliter le regroupement de tous les éléments de la coopération au service du développement.

L'efficacité des activités opérationnelles du système des Nations Unies peut être accrue par le renforcement des structures hors siège. La décentralisation permettrait de mieux répondre aux besoins des pays bénéficiaires et d'améliorer la coordination avec leurs gouvernements. La délégation bulgare appuie donc les efforts déployés par le PNUD pour appliquer des approches novatrices qui devraient être appliquées pays par pays avec l'assistance active du coordonnateur résident. La Bulgarie compte coopérer davantage et plus efficacement avec les divers programmes et institutions des Nations Unies par l'intermédiaire du bureau du PNUD à Sofia.

Guidé par le principe d'universalité, le système devrait répondre à tous les pays qui ont besoin d'assistance. M. Pashovski souligne les problèmes aigus rencontrés par les pays en transition. Dans le sien, les incidences de la stricte application des sanctions commerciales et économiques à l'encontre

/...

de la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) se conjuguent aux conséquences pour son pays des sanctions contre l'Iraq et la Libye, nuisent gravement à la réforme économique actuelle et mettent en danger le processus démocratique. La délégation bulgare espère donc recevoir l'assistance dont elle a besoin conformément à la résolution 48/210 de l'Assemblée générale et espère que des approches plus concrètes seront suivies à ce sujet.

M. MANZ (Observateur de la Suisse) dit que l'examen triennal des orientations des activités opérationnelles de 1995 devrait être consacré à la mise en oeuvre de l'"Agenda pour le développement". En outre, il est nécessaire de revoir les arrangements financiers car il est indispensable que les activités de développement du système reposent sur un mécanisme de financement solide.

La délégation suisse relève avec satisfaction les nombreux cas où la coordination hors siège a été positive; il semble que, finalement, on ait reconnu l'importance d'une meilleure cohésion entre les diverses entités du système. Seule une coopération véritablement pluridisciplinaire permettra à l'ONU de continuer à jouer son rôle particulier dans le domaine de la coopération au service du développement. La délégation suisse espère que les efforts déployés par le Centre de formation de l'OIT à Turin seront poursuivis afin de renforcer le travail d'équipe de l'ONU hors siège. Il faut encore fournir un appui technique ainsi que des moyens appropriés aux coordonnateurs résidents pour leur permettre de s'acquitter de leurs fonctions; une tâche particulière à ce sujet incombe au PNUD.

La délégation suisse est gênée par l'interprétation assez étroite donnée aux notes de stratégie nationale qui, à son avis, devraient favoriser une véritable interaction entre les différents acteurs et programmes du système. Pour préparer les notes de stratégie nationale, il importe d'analyser non seulement les besoins particuliers du pays, mais aussi les ressources que les différentes entités des Nations Unies peuvent regrouper dans ce pays. Ensuite, compte tenu de l'apport d'autres acteurs, un petit nombre de domaines prioritaires d'action devraient être choisis pour le système des Nations Unies. L'objectif devrait être pour le système d'obtenir le meilleur

/...

impact possible dans chaque pays, par une action intégrée. Le prochain examen triennal doit réserver une attention particulière au suivi.

La délégation suisse est assez déçue des résultats de l'évaluation de l'expérience d'exécution nationale car elle aurait voulu que l'on compare l'impact et la durabilité des programmes et projets exécutés au niveau national par rapport à ceux d'autres programmes et projets. Une telle étude devrait avoir lieu dans le cadre de l'examen triennal de 1995.

M. CHOWDHURY (Bangladesh) estime que puisque la plupart des pays en développement entreprennent de réformer leur politique économique, il faudrait que les activités opérationnelles du système des Nations Unies s'adaptent à cette situation nouvelle. Le Bangladesh reconnaît la valeur des mesures prises jusqu'à présent pour appliquer les recommandations énoncées dans la résolution 47/199 de l'Assemblée générale, l'interaction et la collaboration croissantes entre les organismes des Nations Unies et les efforts du Groupe consultatif mixte des politiques.

La délégation du Bangladesh constate malheureusement qu'à un moment où les pays ont des besoins croissants, les contributions aux fonds et programmes du système des Nations Unies ont fortement diminué bien que l'Assemblée générale, dans ses résolutions 48/162 et 47/199, ait réclamé sans ambages un accroissement substantiel des ressources destinées aux activités opérationnelles au service du développement. Les pays en développement considèrent que l'appui au développement fourni par le système des Nations Unies complète de façon importante leurs efforts nationaux.

La délégation du Bangladesh estime que la préparation de notes de stratégie nationale ne doit avoir lieu qu'à la demande des Etats Membres, conformément aux dispositions de la résolution 47/199 de l'Assemblée générale. Il s'agit d'un nouvel outil, dont les détails doivent donc être étudiés plus avant. Tout en étant favorable à l'approche-programme, le Bangladesh estime que des efforts soutenus sont nécessaires pour mieux adapter les programmes aux priorités nationales et faire intervenir pleinement les autorités nationales chargées de la planification dans leur préparation et leur exécution. Les fonds et les programmes des Nations Unies doivent tirer

davantage parti des compétences et des institutions nationales tant au stade de la formulation qu'à celui de l'application des programmes et des projets.

Pour établir une présence unifiée de l'Organisation des Nations Unies sur le terrain, il convient de tenir compte des différences concernant les domaines de spécialisation, les intérêts et les missions des divers fonds et programmes des Nations Unies.

La délégation du Bangladesh espère que l'on continuera de placer les besoins des pays les moins avancés au premier rang des priorités, particulièrement lors de la détermination des chiffres indicatifs de planification. L'examen triennal des orientations constituera une occasion de prendre des mesures concrètes pour appliquer les recommandations de l'examen à moyen terme.

M. CHO (République de Corée) dit que sa délégation constate avec satisfaction que le développement commence à être inscrit à la place qui doit lui revenir à l'ordre du jour international. L'étape suivante sera la mise en oeuvre effective d'activités opérationnelles au service du développement. A ce sujet, l'objectif général doit demeurer le développement humain durable. La première condition est l'édification de capacité dans les pays en développement. Elle ne sera possible que par la mise en valeur des ressources humaines qui, à son tour, doit reposer sur un enseignement primaire et secondaire solide.

Il est admis qu'une bonne conduite des affaires publiques et la démocratisation sont indispensables aux pays en développement pour que ceux-ci puissent compter sur eux-mêmes dans leurs efforts. Cependant, le système des Nations Unies a lui aussi besoin d'être conduit avec énergie et efficacité. En particulier, des programmes orientés vers l'action doivent compléter les efforts des pays en développement. La coordination est essentielle. La mise en place de mécanismes de coordination hors siège dans 74 pays par le PNUD constitue une étape importante vers le renforcement du rôle de coordination du système des Nations Unies. D'autres efforts sont nécessaires pour intensifier la coordination des bureaux hors siège de sorte que le système des Nations Unies puisse assurer la direction générale nécessaire à la bonne conduite des activités opérationnelles.

/...

Les coordonnateurs résidents doivent avoir le pouvoir d'élaborer des stratégies globales d'assistance par un dialogue avec les gouvernements bénéficiaires. Il faut qu'une fonction de surveillance soit exercée en coordination entre les institutions pour veiller à ce que chaque organisation respecte strictement sa mission et qu'aucune ne soit mise à l'écart par d'autres acteurs plus puissants et mus par leurs propres intérêts. Le Conseil peut jouer un rôle capital dans ce sens.

La délégation coréenne constate avec regret que les fonds destinés aux activités opérationnelles au service du développement ont continué de diminuer et que la part des fonds de base réservés au développement par le PNUD a continué de se contracter. Elle reconnaît la valeur des efforts déployés par l'Administrateur pour mobiliser davantage de fonds. Elle félicite le PNUD de ce qu'il a entrepris dans le sens de la réforme et, en général, appuie les diverses initiatives visant à renforcer le partenariat technique avec d'autres organismes et institutions et, en particulier, est favorable au projet de détachement à Washington d'un administrateur supérieur de liaison qui sera chargé d'entretenir des relations plus étroites avec la Banque mondiale.

M. HOVE (Zimbabwe) dit que sa délégation s'inquiète de la diminution des ressources disponibles pour les activités opérationnelles du système de développement des Nations Unies. La situation est d'autant plus inquiétante que nombre d'Etats s'évertuent à créer un climat favorable à la coopération internationale au service du développement à un moment où les besoins dans ce domaine ne cessent de croître. Le PNUD, par exemple, a réduit ses engagements qui ne correspondent plus qu'à 70 % des chiffres indicatifs de planification, ce qui non seulement risque de nuire aux projets en cours, mais aussi déséquilibre les plans nationaux de développement.

La question des ressources est liée aussi à celle de l'exécution nationale. Le recours croissant à l'exécution nationale donne aux pays plus de latitude pour recruter des experts locaux et réduit ainsi les sorties de ressources fournies par le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies.

Le Zimbabwe estime que les notes de stratégie nationale pourraient renforcer utilement la coordination au niveau national. Néanmoins, pour qu'elles soient vraiment utiles, il faut que les gouvernements bénéficiaires

entreprennent un bilan économique global afin de déterminer les domaines prioritaires. Une fois achevée, la note de stratégie nationale doit être complète et s'étendre non seulement aux organismes des Nations Unies et aux gouvernements bénéficiaires, mais aussi aux acteurs bilatéraux et non gouvernementaux.

M. Hove apprécie les efforts déployés par le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'UNICEF et le PAM pour harmoniser les cycles de leurs programmes. Des cycles de programmes compatibles avec les plans de développement nationaux permettront aux organismes d'établir une meilleure coordination entre eux et avec les gouvernements des pays bénéficiaires. Les gouvernements doivent aussi pouvoir accéder à tous les fonds qui sont mis à leur disposition par les organismes de financement dans le cadre d'un cycle quelconque de programmation.

L'exécution nationale devrait être la principale modalité d'exécution des programmes et projets financés par l'ONU. Le principal critère pour déterminer si un pays bénéficiaire doit se charger d'exécuter un programme ou un projet doit cependant être sa capacité à le faire. Le niveau de développement des pays bénéficiaires doit déterminer le rythme auquel l'exécution nationale peut avoir lieu. Quant à lui, le système des Nations Unies devrait aider les pays bénéficiaires à renforcer leurs moyens nationaux d'exécution. Au fil des ans, le Zimbabwe n'a cessé d'étoffer ses moyens d'exécution nationale. Certaines des grandes entreprises exécutées au niveau national englobent le programme de réforme économique financé par le PNUD et le projet de politique en matière de population appuyé par le FNUAP.

Les institutions de Bretton Woods accomplissent de plus en plus des fonctions analogues à celles qu'ont toujours exercées les organismes et programmes de développement des Nations Unies. Il faut non pas une concurrence mais une plus grande coopération et une plus grande consultation entre ces institutions et l'ONU car toutes poursuivent un même objectif, le développement humain durable.

M. KELLOWAY (Australie) dit que les nouveaux arrangements pour l'examen des questions de développement par le Conseil donnent l'occasion de dépasser la théorie au profit des résultats concrets. Le Conseil dispose

/...

maintenant de moyens pour définir au sujet des orientations et de la coordination les lignes directrices qui avaient été jusque là hors de sa portée.

Depuis l'adoption de la résolution 47/199 par l'Assemblée générale, on peut déjà discerner une nette amélioration dans le travail des organismes des Nations Unies, particulièrement de ceux qui sont membres du Groupe consultatif mixte des politiques, y compris des efforts considérables en vue d'améliorer les résultats et d'éviter les doubles emplois. Les possibilités de dialogue se sont beaucoup développées au Conseil au sujet des aspects essentiels de la politique de développement. Au fur et à mesure que les fonds et les programmes se regroupent pour appliquer les programmes, il est de plus en plus facile d'exploiter l'expérience acquise dans ce domaine afin de favoriser un consensus de large portée politique au sujet des principales questions relatives à la politique de développement. La proposition 20:20 fait partie des domaines qui méritent d'être étudiés.

On continue de s'attacher à déterminer les fonctions prioritaires et à éviter que les mandats des différentes institutions n'empiètent les uns sur les autres - et il semble que les différents organismes aient des approches différentes à cette question. L'échange de mémorandums d'accord entre les organismes visant à éviter les doubles emplois constitue un progrès.

La coordination, tant au siège qu'hors siège, demeure au premier rang des priorités. Il semble que la coordination entre les organismes membres du Groupe consultatif mixte des politiques progresse; cependant, on voit moins bien quels sont le rôle et les liens avec les institutions spécialisées, dont la plupart ont à des degrés divers des fonctions de développement. Le rôle des institutions dans le domaine du développement doit être encore précisé. En outre, il convient de définir les mandats des comités de pays hors siège, particulièrement pour déterminer s'ils interviennent dans l'examen des programmes de divers organismes.

M. Kelloway demande si l'on s'attend que des pays plus nombreux adoptent les notes de stratégie nationale, maintenant que les lignes directrices sont connues. Le Conseil doit examiner si les arrangements en matière de coordination avec les institutions financières internationales sont adéquats.

/...

L'impact et l'efficacité globale des organismes sont essentiels. Il faut des normes d'évaluation qui permettent de préciser les résultats d'ensemble des divers organismes. La délégation australienne reconnaît qu'il est difficile techniquement d'obtenir que les organismes aient une approche commune à l'évaluation, mais considère absolument indispensable qu'elles puissent faire rapport sur leurs succès et sur les leçons qu'elles ont tirées de leurs erreurs.

M. PHANIT (Observateur de la Thaïlande) dit que le développement est principalement une tâche nationale et que c'est seulement en disposant de moyens d'être plus autonomes qu'un pays peut accroître ses moyens d'assimilation de l'assistance fournie par la communauté internationale et d'intervention plus active dans la coopération internationale au service du développement. La clef du développement ne réside pas dans l'aide publique ou l'appui des Nations Unies, mais résulte plutôt de facteurs tels que la stabilité politique, la bonne conduite des affaires publiques et le pragmatisme des politiques de développement.

Les efforts de développement des Etats doivent être aussi appuyés par un environnement international favorable, ce qui nécessite la libéralisation des politiques commerciales mondiales. Il importe que tous les partenaires commerciaux respectent les règles du libre commerce équitable. En outre, pour garantir une répartition utile des ressources mondiales, il faut que le commerce et la protection de l'environnement soient compatibles.

L'"Agenda pour le développement" doit servir à coordonner les activités tant dans le cadre de l'ONU qu'entre l'Organisation, les institutions de Bretton Woods et les organisations non gouvernementales. Il doit être l'instrument d'une unité d'intention de ces organisations tant au niveau théorique qu'au niveau opérationnel. L'"Agenda pour la paix" et l'"Agenda pour le développement" sont tout aussi essentiels l'un que l'autre pour les efforts actuels de réforme de l'ONU. Cependant, il ne faudrait pas qu'une fois réformée l'Organisation se disperse. L'appui fourni par les Nations Unies au développement ne peut pas et ne doit pas fournir toutes les réponses aux défis que le développement pose à tous les pays. Les programmes et les fonds de l'Organisation, particulièrement le PNUD, doivent privilégier

/...

les domaines où les besoins sont les plus aigus. A ce sujet, l'"Agenda pour le développement" doit servir de repère des approches thématiques aux activités opérationnelles. La délégation thaïlandaise espère qu'il servira à aller au-delà de l'idée de développement et guidera l'ONU vers la pleine réalisation de son mandat dans le domaine du développement dont l'être humain est l'élément central.

M. SYCHOV (Bélarus) dit que sa délégation appuie les efforts pour améliorer la coordination interinstitutions par l'intermédiaire du Groupe consultatif mixte des politiques et du CCQPO et est satisfaite de ce que l'amélioration de la coordination hors siège ait commencé. A son avis, les coordonnateurs résidents doivent intervenir plus activement pour coordonner les efforts des divers organes de l'ONU au niveau des pays, élaborer des stratégies nationales et harmoniser les cycles des programmes des organismes des Nations Unies. Elle appuie activement l'extension du principe des locaux communs; son gouvernement a créé des conditions qui s'y prêtent.

La délégation du Bélarus estime elle aussi que l'approche-programme est utile aux gouvernements des pays bénéficiaires et contribue à renforcer la coopération interinstitutions. Les progrès dans le renforcement des moyens nationaux et l'exécution dans les pays bénéficiaires sont très importants et doivent se poursuivre.

La délégation du Bélarus appuie l'idée d'un bilan complet des activités du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF en 1995; ceux-ci sont déjà parvenus à financer des formes d'activité efficaces et souples.

La délégation du Bélarus estime qu'il faut créer, dans le cadre de l'ONU, un système de coopération internationale qui contribue à mobiliser des ressources extérieures, tant que techniques que financières, au service de la paix, de l'économie, de l'environnement, de la société et de la démocratie.

Le Conseil doit garantir une coordination efficace des activités opérationnelles, y compris de celles des institutions de Bretton Woods, à l'intérieur du système des Nations Unies. Il importe au plus haut point de tirer davantage parti de l'assistance financière fournie par le FMI et la Banque mondiale et aussi de celle qui transite par le PNUD et d'autres programmes, fonds et institutions spécialisées des Nations Unies.

La principale caractéristique des activités opérationnelles de l'ONU est l'universalité. La délégation du Bélarus se félicite de ce que le PNUD et l'UNICEF aient récemment intensifié leurs travaux au sujet des problèmes des pays en transition. La décision prise par le Conseil d'administration de l'UNICEF de créer une sous-division chargée de l'Europe centrale et de l'Europe orientale, des pays membres de la CEI et des pays baltes mérite d'être louée. La Division pour l'Europe et la Communauté d'Etats indépendants du PNUD devrait maintenant être transformée en bureau régional.

En 1994, le Gouvernement du Bélarus a approuvé un programme de pays à court terme; ce programme est le premier de ce type dans l'histoire du pays et permettra d'élaborer un document de stratégie nationale. La délégation du Bélarus espère que ce programme de pays sera soumis sans retard aux organes directeurs, aux programmes, aux fonds et aux institutions spécialisées du système des Nations Unies.

La délégation du Bélarus s'inquiète de la diminution des ressources disponibles pour la mise en oeuvre des programmes et estime que les chefs de secrétariat des programmes, des fonds et des institutions spécialisées du système de développement des Nations Unies devraient chercher à rétablir les ressources disponibles pour leur développement à leur niveau antérieur.

M. FLORÊNCIO (Brésil) dit qu'une meilleure conduite des activités opérationnelles est indispensable à la réforme de l'ONU. Le succès suppose aussi qu'un accroissement important des ressources disponibles pour les activités opérationnelles soit assuré sur une base prévisible et continue. Il est donc indispensable que les consultations consacrées au financement des activités opérationnelles se déroulent dans le cadre du groupe de travail compétent de l'Assemblée générale.

Le débat de haut niveau de la session actuelle du Conseil doit en premier lieu examiner l'état d'application des dispositions adoptées dans le cadre de l'examen triennal des activités opérationnelles. En deuxième lieu, il doit examiner les rapports des Conseils d'administration des divers fonds et programmes du système des Nations Unies. Enfin, il doit assurer une coordination de tous les secteurs et formuler des lignes directrices globales à l'échelle du système, et surveiller la division du travail entre les divers

organes du système des Nations Unies et la coopération entre eux. A ce sujet, le Conseil devrait établir une liste de thèmes qui seraient examinés à la session de fond que le Conseil va tenir pour permettre aux conseils d'administration de présenter leurs conclusions au débat consacré aux activités opérationnelles.

La délégation brésilienne s'inquiète beaucoup de la tendance récente qui consiste à mettre les conseils d'administration au service d'activités dont ils n'ont pas été chargés. Au fil des ans, les fonds et programmes se sont progressivement acquis un grand crédit dans leur coopération avec les pays en développement en raison de mérites dont la neutralité de l'assistance qu'ils fournissent n'est pas des moindres. Ce crédit serait entamé si l'on continuait de se servir des Conseils à des fins politiques lors de l'examen des programmes de pays.

Mme ASHRAF (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)) dit que, comme toutes les autres institutions spécialisées, l'UNESCO est à la recherche de nouvelles méthodes de coopération et d'une meilleure compréhension de ce qu'il faut pour assurer la viabilité de ses efforts au niveau national. Sa collaboration avec le PNUD et la Banque mondiale dans la perspective globale de l'éducation pour tous est excellente. L'UNESCO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont collaboré très étroitement pour concevoir et appliquer des programmes d'éducation écologique. De nouveaux partenariats et un regain d'esprit collégial se manifestent tant au siège que dans les bureaux hors siège.

Dans le cadre des mécanismes du Comité administratif de coordination, l'UNESCO participe aux efforts déployés par le système pour diriger les équipes au niveau du pays. Pour former son personnel de terrain, elle insiste sur la nécessité du partage de l'information et d'une coopération étroite avec les représentants du PNUD et d'autres représentants de l'ONU. Elle considère aussi que les chefs des équipes de l'ONU dans les pays membres doivent tirer parti le plus possible des avantages comparés que possèdent les institutions techniques du système.

Une autre initiative du PNUD, qui s'inscrit dans la perspective de l'objectif global de la résolution 47/199 de l'Assemblée générale, est le

/...

nouveau mécanisme des dépenses d'appui. Bien que la limitation des ressources ait contraint le PNUD à réduire la plupart de ses engagements financiers à compter de l'année en cours, le mécanisme des dépenses d'appui a été épargné par ces réductions. L'UNESCO se félicite de cette décision et partage les vues de l'Administrateur selon lesquelles ce mécanisme constitue le meilleur moyen d'encourager les organismes des Nations Unies à participer plus directement aux activités de programmation.

Vu l'importance accrue des activités d'amont pour la coopération internationale au service du développement, l'UNESCO a pris des mesures pour renforcer ses capacités de fourniture de services aux Etats Membres dans ce domaine en étendant ses services d'analyse sectorielle diversifiée au développement des ressources humaines. En outre, afin de renforcer sa capacité d'amont multisectorielle, elle a organisé le premier d'une série de séminaires de formation à l'intention d'administrateurs du siège. Cependant, une meilleure division du travail et un véritable partenariat entre tous les acteurs de la coopération internationale au service du développement demeurent nécessaires. La création d'une équipe conjointe PNUD/UNESCO chargée d'évaluer les résultats et les échecs de la coopération passée, de définir plus avant les principes et les domaines de partenariat futur et de surveiller la mise en oeuvre des activités convenues constitue un pas dans ce sens.

En ce qui concerne le Fonds pour l'environnement mondial et les mécanismes créés par le PNUD, les Etats Membres doivent faire le premier pas en déposant les demandes de financement nécessaire. L'UNESCO, quant à elle, est prête à fournir l'assistance technique requise dans son domaine de compétence pour la formulation et la présentation de ces demandes. Il est bon de rappeler que le programme Agenda 21 contient un appel sans équivoque à une meilleure coopération entre les institutions de financement et les institutions spécialisées.

Depuis plusieurs années, l'UNESCO soumet à son Conseil d'administration un rapport sur ses activités opérationnelles au service du développement entreprises dans le cadre du système des Nations Unies. Ce rapport fait le bilan des principales tendances et politiques qui concernent les activités opérationnelles du système des Nations Unies et replace l'activité de l'UNESCO

/...

dans ce contexte. La liste de ce que fait l'UNESCO est exhaustive et il importe pour cette raison d'insister sur les modalités concrètes d'interaction afin de renforcer encore le dialogue.

M. MUEGGE (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)) dit que sans aucun doute, dans le cadre du système général de coopération international au service du développement, les institutions spécialisées continueront de jouer un rôle important en fournissant aux Etats Membres des orientations objectives et des conseils techniques ainsi qu'une coopération financière et technique inconditionnelle. Il est de plus en plus nécessaire aussi de relier les activités de maintien de la paix à l'appui au développement par des activités immédiates de reconstruction et de réhabilitation après les conflits qui visent à jeter les bases d'un développement économique durable.

Toutes ces activités sont mises en oeuvre alors même que les ressources financières se trouvent gravement réduites. Néanmoins, le système des Nations Unies cherche à améliorer la coordination et la décentralisation ainsi que l'efficacité des activités opérationnelles.

L'ONUDI se propose de servir directement les objectifs de développement socio-économique à l'échelle du système, y compris ceux d'un développement industriel respectueux de l'environnement. En outre, elle perfectionne son rôle d'institution spécialisée principale responsable du développement industriel. Pour répondre aux besoins prioritaires des pays en développement, elle cherche principalement à appuyer le développement industriel dans les Etats membres et à développer la coopération industrielle internationale dans les domaines de l'investissement et de la technologie. Elle espère ainsi participer plus efficacement aux équipes de pays de l'ONU et, par là, faire en sorte que l'industrie et ses sous-secteurs prioritaires fassent partie intégrante des stratégies nationales d'ensemble de l'ONU.

Une dimension des activités opérationnelles a été la tendance aux activités d'amont. On a aussi insisté de plus en plus sur la fourniture de services consultatifs consacrés aux politiques industrielles et sur le cadre institutionnel qui crée les conditions favorables à un développement industriel durable dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle.

/...

Les notes de stratégie nationale de l'ONU sont un outil très important au titre duquel l'ONUDI se propose de mettre en oeuvre une série de stratégies d'appui aux pays au service du développement industriel. Elle examine aussi les activités conjointes de programmation PNUD/ONUDI et les domaines particuliers sur lesquels insistent les activités lancées par le PNUD au service du développement durable.

Il existe cependant aussi une demande de services d'aval particuliers destinés à l'industrie et portant notamment sur la protection de l'environnement, les économies d'énergie et une plus grande compétitivité. L'ONUDI encourage aussi des activités créatrices de liens dans l'intérêt de l'investissement consacré à la coopération technologique entre des institutions du secteur privé dans des pays développés et dans des pays en développement.

Dans ces conditions d'évolution des structures des programmes opérationnels des Nations Unies et d'amenuisement des ressources financières disponibles pour la coopération technique, la division rationnelle du travail pose un problème de premier plan à toutes les parties intéressées. Il est nécessaire d'examiner de près les incidences de la restructuration organique actuelle entre les organismes des Nations Unies et à l'intérieur de ceux-ci pour éviter les doubles emplois. Il est aussi indispensable de revoir les arrangements de travail entre les institutions spécialisées et la partie du système des Nations Unies qui a accès aux ressources financières disponibles pour la coopération, principalement les institutions de Bretton Woods. Il est de l'intérêt de tous les Etats Membres que ces ressources financières soient utilisées efficacement pour permettre aux institutions spécialisées de mettre en oeuvre leurs programmes à l'appui de l'"Agenda pour le développement".

La séance est levée à 17 h 50.